

ÉLORN

KELEIR AN ELORN

01 ÉTÉ 2021

magazine
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS
DE LANDERNEAU-DAOULAS



DÉCRYPTAGE

Le Projet *de territoire*

Page 10

GRAND ANGLE

Que fait pour vous
la Communauté de communes ?

Page 4

À LA UNE

La nouvelle mandature

Page 8





ÉDITORIAL PENNAD-STUR

Voilà déjà un an que le nouvel exécutif de notre Communauté de communes a été installé. Depuis douze mois, les femmes et les hommes qui le composent assurent ainsi avec beaucoup de professionnalisme et d'énergie leurs missions, et ce dans le contexte parfois compliqué que nous connaissons. Agents et élus communautaires se sont pleinement mobilisés, au cours de cette première année, pour soutenir et accompagner les habitants, mais aussi l'ensemble des acteurs économiques, culturels et associatifs du territoire, confrontés aux conséquences de la crise sanitaire et aux incertitudes qu'elle engendre.

Parallèlement, notre collectivité s'est fortement investie dans des dossiers majeurs et essentiels pour l'avenir de notre territoire. Depuis plusieurs mois, elle travaille notamment à l'élaboration de son Projet de territoire. Construit de manière concertée (panel citoyens, conseil de développement...), ce projet doit être une feuille de route de la mandature et permettre de dessiner l'avenir de notre bassin de vie, en proposant des réponses aux défis actuels et à venir.

Au-delà des grandes orientations, ce document formalise les politiques publiques intercommunales qui contribueront à conforter notre territoire et renforcer la qualité du cadre de vie.

Pour illustrer les ambitions de notre Projet de territoire, je retiens plus particulièrement le déploiement progressif d'une réelle politique des mobilités, la volonté de construire et porter, avec nos partenaires publics et privés, une politique en faveur d'un territoire zéro jeune chômeur, le souhait de création d'un centre intercommunal d'action sociale, la mise en œuvre d'un plan climat-air-énergie engageant pleinement notre territoire dans la réduction des consommations énergétiques, l'adaptation au changement climatique et enfin la mise en place d'une politique des centralités visant à dynamiser et conforter les centres-bourgs et centres-villes du pays de Landerneau-Daoulas.

Ces objectifs, s'ils sont portés et coordonnés à l'échelle intercommunale, impliqueront l'ensemble des forces vives locales : Communes membres, Pays de Brest, Département du Finistère, Région Bretagne, État, associations, entreprises, habitants... Tous nous avons, chacun à notre échelle, un rôle à jouer au bénéfice du territoire.

Forte de ses 22 communes et de ses 50 108 habitants, notre Communauté est aujourd'hui à un tournant important de son développement. Son importance croissante doit nous amener à nous interroger sur son évolution, et son éventuel passage en Communauté d'agglomération. Ce renforcement de notre collectivité s'inscrirait dans la suite logique parcourue depuis sa création en 1994 et permettrait demain au pays de Landerneau-Daoulas d'asseoir sa position au sein du Finistère et conforter ainsi durablement ses actions au service des habitants.

PATRICK LECLERC

*Président de la Communauté de communes
du pays de Landerneau-Daoulas*

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE KARTENN IDENTELEZH AN TIRIAD



22
COMMUNES



50 108
HABITANTS



48
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES



370
KM²

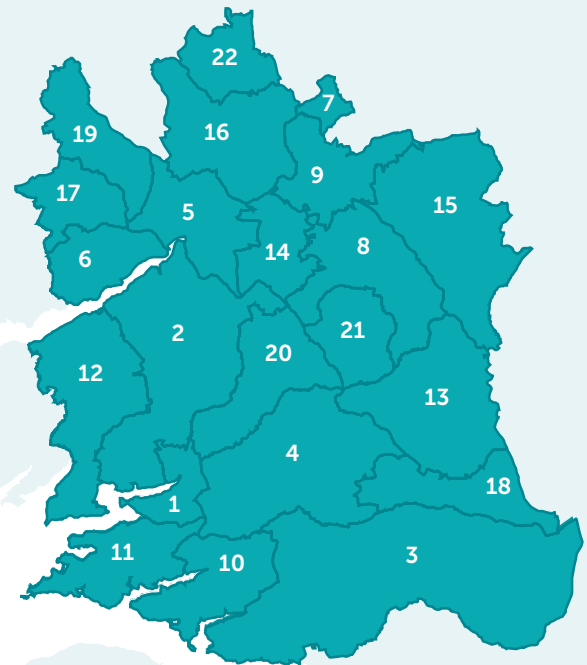


2ND

PÔLE ÉCONOMIQUE
DU PAYS DE BREST



18 000
EMPLOIS



- 1 Daoulas
- 2 Dirinon
- 3 Hanvec
- 4 Irvillac
- 5 Landerneau
- 6 La Forest-Landerneau

- 7 Lanneuffret
- 8 La Martyre
- 9 La Roche-Maurice
- 10 L'Hôpital-Camfrout
- 11 Logonna-Daoulas
- 12 Loperhet

- 13 Le Tréhou
- 14 Pencran
- 15 Ploudiry
- 16 Plouédern
- 17 Saint-Divy
- 18 Saint-Éloy

- 19 Saint-Thonan
- 20 Saint-Urbain
- 21 Tréflévénez
- 22 Trémaouézan



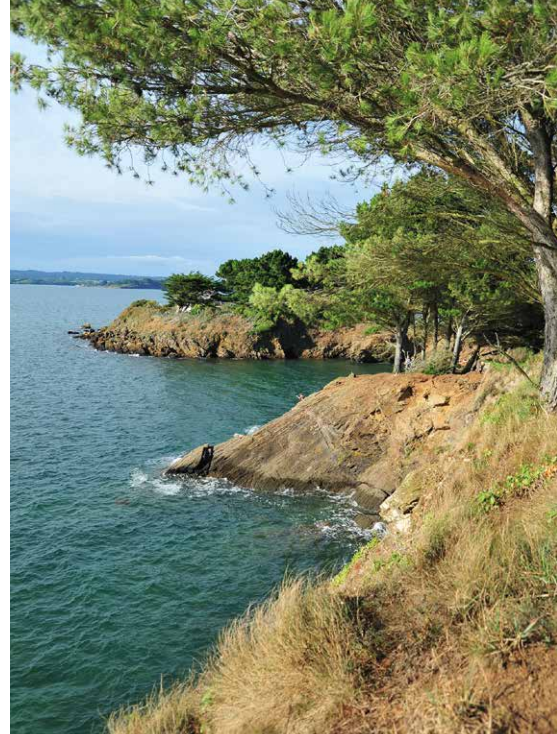
Que fait pour vous la Communauté de communes ?

Page 4



La nouvelle mandature

Page 8



Construisons ensemble le Projet de territoire

Page 10

ÉDITORIAL _____ 2

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE _____ 2

GRAND ANGLE _____ 4

Que fait pour vous la Communauté de communes ?

Petra a ra ar gumuniez h kumunioù evidoc'h ?

ÉCHOS _____ 6

Rétrospectives
Selloù a-dreñv

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE _____ 7

Une dynamique territoriale
Ul lusk evit an tiriad

À LA UNE _____ 8

La nouvelle mandature
An dileuridi nevez

DÉCRYPTAGE _____ 10

Construisons ensemble le Projet de territoire

Savomp asambles raktres an tiriad

- Portrait du pays de Landerneau-Daoulas
Taolenn eus bro Landerne-Daoulaz

- Les grandes orientations
An heñchadurioù bras

MOBILITÉS _____ 15

Le saviez-vous ?

Ha gouzout a raec'h ?

INFOS PRATIQUES _____ 15



Directeur de publication : Patrick Leclerc

Rédaction : CCPLD

Photos : Frédéric Le Moullour, Gilbert Gochet, CCPLD, tous droits réservés

Conception, illustrations et mise en page :

Cubik communication - Landerneau

Impression : Cloître Imprimeurs - Saint-Thonan

Distribution : Adrexo

Tirage : 20 000 exemplaires

Dépôt légal : ISBN en cours

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS

59 rue de Brest

BP 849 - 29208 Landerneau Cedex

Tél. 02 98 21 37 67

Courriel : accueil@ccpld.bzh

www.pays-landerneau-daoulas.bzh



Que fait **pour vous** la Communauté de communes ?

Avec un champ d'intervention riche d'une quinzaine de compétences, la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas ne manque pas d'outils pour sculpter l'avenir du territoire.

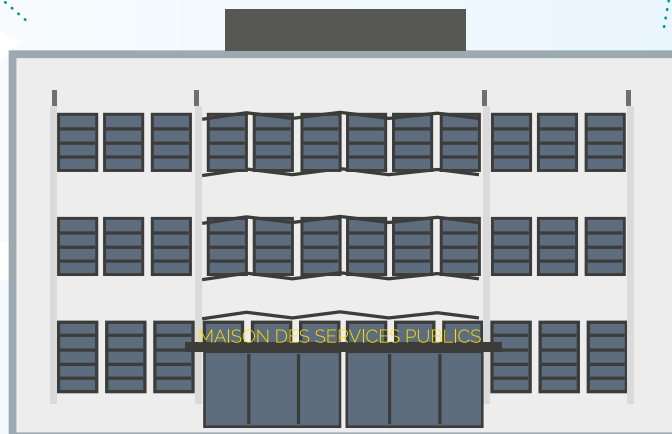
AMÉNAGEMENT

- Politique de l'habitat au travers du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Participation au SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), du Pays de Brest
- Politiques d'aides en faveur du parc public social (bailleurs sociaux)
- Politiques d'aides en faveur de l'amélioration de l'habitat privé



ÉCONOMIE

- Gestion de l'immobilier d'entreprises (15 bâtiments et 70 locataires)
- Aménagement et gestion de 16 zones d'activité économique
- Soutien à des politiques locales : agriculture, commerce...
- Accompagnement des entreprises au travers de l'outil « La Maison de l'Entreprise »



MAISON DES SERVICES PUBLICS

(Services CCPLD, Trésor public, Pôle emploi, Mission locale...)



GEMAPI

- Gestion des milieux aquatiques
- Prévention des inondations

CENTRE DE SECOURS DU SDIS

(Service Départemental d'Incendie et de Secours)

- Montant de 1 081 832,00 € versé en 2021 pour fonctionnement



MOBILITÉS

Construction d'une nouvelle politique en faveur de la mobilité durable



ENVIRONNEMENT



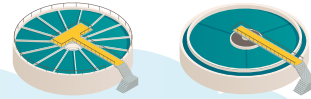
GESTION DES DÉCHETS

- Collecte des déchets
- Tri des déchets : centre de tri, déchèterie, aires de déchets verts, ambassadeurs du tri
- Politique de réduction des déchets
- Accompagnement de l'économie circulaire (réemploi des déchets des entreprises)



ASSAINISSEMENT (SPAC/SPANC)

- Assainissement délégué à Eau du Ponant (Société Publique Locale)
- SPANC (assainissement non collectif) Vérification de la conformité des installations
- SPAC (assainissement collectif) : gestion du réseau et des stations d'épuration



ÉNERGIE, RÉSEAU DE CHALEUR

- Construction et gestion d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois (Aqualorn, IME-IEM, La Cimenterie, Kerdelune...)

EAU POTABLE

- Délégation de compétence et de gestion à Eau du Ponant depuis le 1^{er} janvier 2019

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

- Diagnostic PCAET réalisé
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire
- Rénovation énergétique
- Développement des énergies renouvelables



TOURISME

- Gestion de l'Office de Tourisme et des trois points d'information
- Appui au développement des itinéraires touristiques du territoire : randonnée, vélo route, Nautisme
- Valorisation touristique des sites patrimoniaux
- Soutien aux animations Touristiques

SERVICES & LOISIRS



SOCIAL

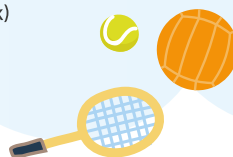
- CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) : information et conseil pour le maintien à domicile des plus de 60 ans
- Logement social
- Actions en faveur de l'emploi et de l'insertion

SPORT

- Gestion de grands équipements : La Cimenterie, Aqualorn
- Aide financière pour la rénovation des salles de sports des communes
- Centres nautiques

POLITIQUE À DESTINATION DES ÉLÈVES DU TERRITOIRE

- Initiation à la musique (spectacles JM France et intervention de professionnels dans les écoles)
- Initiation aux activités nautiques (voile et kayak)
- Apprentissage de la natation



Rétrospectives

Seconde édition "Sapin malin"

Du 6 au 16 janvier 2021, la CCPLD a renouvelé l'opération "Sapin malin" avec 14 rendez-vous dans 13 communes du territoire. Elle a missionné Relais travail et l'association de Langazel pour réaliser le broyage de 1 790 sapins de Noël, soit environ 15 tonnes de broyat récupérées par les usagers ou les services techniques des communes.

Sur place, le service environnement conseillait sur les différentes techniques de jardinage au naturel. L'objectif étant de démontrer que le déchet vert peut être utilisé comme désherbant naturel, compost, paillage, qu'il est une véritable ressource pour les jardins, les potagers ou les espaces verts des communes.



Réalisation de logements sociaux

Le samedi 3 octobre 2020, plusieurs élus et financeurs ont participé à la cérémonie de partenariat avec Finistère Habitat portant sur 2 opérations :

- la pose de première pierre de 7 logements sociaux et d'un cabinet médical construits par le bailleur social à la Forest-Landerneau,
- la vente de 13 logements sociaux par la CCPLD au bailleur pour renforcer les services aux locataires.

Cette opération gagnante illustre la politique volontariste de la CCPLD pour développer le logement social en centralité.



Réseau d'eau potable à Logonna-Daoulas

Suite à des ruptures de canalisations récurrentes dans le secteur du Bendy, des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable ont été entrepris.

Ce réseau en amiante-ciment est particulièrement fragile et une première casse entraîne souvent des ruptures en chaîne, pouvant même intervenir à quelques heures d'intervalle. La distribution d'eau potable aux abonnés est alors très compliquée à assurer et le renouvellement du réseau devient la seule solution possible.

En 2019, 500 mètres de canalisations avaient déjà été renouvelés dans ce même secteur pour un montant de 50 000 €. Depuis janvier 2021, ce sont près de 1 800 mètres de canalisations qui sont en cours de renouvellement pour un budget de 135 000 €.

Les travaux consistent à modifier la configuration actuelle du réseau, reprendre les branchements et, dans la mesure du possible, rendre les compteurs accessibles de l'espace public afin de faciliter l'exploitation et la relève des compteurs.

Eurocup - La Cimenterie

La Cimenterie a accueilli du 16 au 22 janvier 2021, les matchs de la poule E de l'Eurocup de basket-ball féminin. Cette compétition a vu se confronter les équipes de Fribourg (Suisse), Venise (Italie), Boom (Belgique) et l'équipe locale du Landerneau Bretagne Basket. Malheureusement, la première expérience européenne des Landerneennes s'est arrêtée au premier tour.



Une dynamique territoriale

LA MAISON DE L'ENTREPRISE

Il s'agit d'un outil au service des entrepreneurs du territoire qui a pour objectif d'orienter, d'apporter des conseils et si nécessaire d'accompagner. Les porteurs de projet et les chefs d'entreprise peuvent, via la CCPLD, s'appuyer



sur un réseau de partenaires pour un accompagnement personnalisé, à chaque étape de la vie de l'entreprise.

Du lundi au vendredi
au 02 98 21 37 67 sur
et sans rdv, ou par mail
à conomie@ccpld.bzh

VIVRE L'INDUSTRIE AU PAYS !

L'emploi étant au cœur des priorités de la CCPLD, le service développement économique élabore des actions en faveur de l'emploi en coordination avec ses partenaires. Ainsi, les premières portes ouvertes de l'industrie ont invité les collégiens, les lycéens et leur famille, à la découverte des métiers. Un temps fort de l'économie au pays !



Visite d'une usine spécialisée dans les matériaux bois

UN TERRITOIRE ENTREPRENANT

La CCPLD crée, aménage des zones d'activité économique et propose une offre de locaux dans ses hôtels d'entreprises. Cela permet d'attirer de nouveaux entrepreneurs sur le territoire et d'assurer des opportunités de développement pour ceux déjà présents. 15 parcelles sur la ZAE Sant-Alar à Plouédern sont actuellement en cours d'aménagement.



Élus CCPLD et CLCL

LES AIDES À L'ÉCONOMIE

Une politique de soutien au commerce est mise en œuvre afin de soutenir le développement des commerces et artisans du territoire. Ainsi, le Pass numérique accompagne actuellement ces professionnels souhaitant moderniser ou créer un site internet ! Une subvention sur les investissements jusqu'à 7 500 €, co-financé avec la Région Bretagne.

Pour plus d'infos, contactez le Service économie
au 02 98 21 37 67



CONSOMMER LOCAL !

Un groupe de travail composé de commerçants, d'élus des communes, du service économie de la CCPLD et de la CCI de Brest, a été initié pour la mise en place d'un outil commun numérique. Cet été, chaque commerce de proximité pourra personnaliser sa propre vitrine numérique pour communiquer avec ses clients. Un outil idéal, pour consommer local !

La nouvelle mandature

Les 15 mars et 28 juin 2020, vous avez fait parler les urnes et porté une nouvelle équipe d'élus à la tête de la Communauté de communes. 27 élus siègent pour la première fois au conseil de Communauté. Ce début de mandature nous donne l'occasion d'un nouveau décryptage du rôle et du fonctionnement de notre collectivité.



Parité de la nouvelle équipe :

près de 45 % de femmes au conseil communautaire et 40 % au bureau
(21 femmes pour 48 élus communautaires, 4 femmes sur les 9 vice-présidents)

LE PRÉSIDENT : UN RÔLE EXÉCUTIF



PATRICK LECLERC
Président



1^{ER} : BERNARD GOALEC
Développement économique et ressources humaines



2^E : ALEXANDRA GUILLORÉ
Aménagement durable du territoire



3^E : JEAN-LUC LE SAUX
Solidarités

Au sein de la Communauté de communes, le pouvoir exécutif est détenu par le président. Élu parmi les membres du conseil de Communauté, il lui revient de fixer l'ordre du jour et de présider les séances du conseil. Il s'assure des moyens administratifs nécessaires à la mise en œuvre des politiques de la Communauté et décide des dépenses à engager.

LES VICE-PRÉSIDENTS



4^E : CHANTAL SOUDON
Environnement



5^E : JULIEN POUPON
Mobilités



6^E : NATHALIE GODET
Équipements communautaires



7^E : MICHEL CORRE
Ingénierie territoriale et mutualisations



8^E : MORGANE QUENTRIC-BOWMAN
Tourisme et communication



9^E : FRÉDÉRIC KERLAN
Finances et administration générale





LES ENJEUX

En plus des domaines de compétences où elle agit en tant que « moteur » pour le territoire (aménagement, fonds de concours, développement de zones d'activités économiques), la Communauté apporte :

- aux communes : son expertise et son ingénierie via l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des bâtiments et de la voirie, l'instruction des autorisations d'urbanisme, la mutualisation des services informatiques...
- aux habitants : des services comme la gestion des déchets, Aqualorn, le Centre Local d'Information et de Coordination à destination des plus de 60 ans, une crèche d'entreprises, des aides à l'amélioration de l'habitat...

Après 25 ans d'existence et une croissance démographique régulière, la Communauté peut envisager son avenir et préparer son passage en Communauté d'agglomération prochainement.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé du président et des vice-présidents, c'est une instance d'examen et d'arbitrage des projets.

Sa mission : préparer et instruire les dossiers qui seront soumis au vote du conseil de Communauté.

UNE ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Le conseil de Communauté est l'organe délibérant de la Communauté de communes. Il est composé de 48 conseillers communautaires élus, représentants des 22 communes membres. Son rôle ? Examiner les propositions du bureau présentées sous forme de projet de délibérations, en débattre et voter. Son « feu vert » est indispensable avant d'engager toute action ou projet impliquant la Communauté de communes.

VOS 48 ÉLUS COMMUNAUTAIRES

- 1 Ludovic Appelghem, Landerneau
- 2 Viviane Bervas, Landerneau
- 3 Lénaïc Blandin, La Roche-Maurice
- 4 Guillaume Bodénez, Dirinon
- 5 Jean-François Bodilis, Landerneau
- 6 Jean-Jacques Boniz, Landerneau
- 7 Christian Bosser, Loperhet
- 8 Gilles Calvez, Logonna-Daoulas
- 9 Gaëlle Calvez-Barnot, Daoulas
- 10 Joël Cann, Le Tréhou
- 11 Élodie Cornec, La Roche-Maurice
- 12 Michel Corre, Saint-Divy
- 13 Yves Cyrille, Hanvec
- 14 Gwénaëlle Dalis-Abgrall, Landerneau
- 15 Jean-Bernard Floch, Landerneau
- 16 Bernard Goalec, Plouédern

- 17 Nathalie Godet, Loperhet
- 18 Renaud Grall, Saint-Éloy
- 19 Alexandra Guilloré, Landerneau
- 20 Stéphane Hervoir, Pencran
- 21 Marc Jézéquel, Saint-Thonan
- 22 Frédéric Kerlan, Landerneau
- 23 Céline Languéou, Pencran
- 24 Erwann Le Bronnec, Landerneau
- 25 Jean-Noël Le Gall, Irvillac
- 26 Christine Le Roy, L'Hôpital-Camfrout
- 27 Jean-Luc Le Saux, Daoulas
- 28 Patrick Leclerc, Landerneau
- 29 Françoise Lenué, Loperhet
- 30 Jean-Jacques Léon, L'Hôpital-Camfrout
- 31 Tiphaine Leteuré, Landerneau
- 32 Hervé Liégeois, Trémaouézan

- 33 Stéphanie Mével, Dirinon
- 34 Angélique Nicolas, La Forest-Landerneau
- 35 Carine Nowak, Plouédern
- 36 Georges Philippe, Tréflévénez
- 37 Julien Poupon, Saint-Urbain
- 38 Morgane Quentric-Bowman, Ploudiry
- 39 Séverine Quillévé, Logonna-Daoulas
- 40 Michel Riou, Landerneau
- 41 David Roulleaux, La Forest-Landerneau
- 42 André Sergent, Lanneuffret
- 43 Chantal Soudon, La Martyre
- 44 Véronique Soun, Landerneau
- 45 Anne Tanguy, Landerneau
- 46 Mélanie Thomin, Hanvec
- 47 Marie-France Trmal, Landerneau
- 48 Odile Yvenc, Landerneau

Construisons ensemble le **Projet de territoire**

La Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas et ses 22 communes se sont engagées dans l'élaboration de leur Projet de territoire.

POURQUOI ?

Au lendemain de la nouvelle mandature, la Communauté de communes a souhaité fédérer l'ensemble de ses communes membres autour de réflexions et d'un projet collectif. Avec cette construction conjointe, le Projet de territoire doit exprimer une vision commune, une même ambition partagées par la Communauté et les 22 communes.

Notre Projet de territoire devra à la fois relever les multiples défis, économiques (en faveur de l'emploi), environnementaux et sociétaux, conforter le dynamisme et poursuivre le développement du pays de Landerneau-Daoulas.

Enfin, ce programme d'actions, ainsi défini, constituera le socle des contractualisations avec les partenaires financiers (Europe, État, Région, Département). En formalisant les priorités et les axes stratégiques du territoire, cela permet de se préparer aux négociations et de peser sur celles-ci.

C'EST QUOI ?

Concrètement, à la fin de son élaboration, les échanges et les réflexions permettront d'aboutir à un document stratégique ayant valeur de référence pour la Communauté. En effet, il orientera et coordonnera l'ensemble des politiques publiques.



**TOUS ACTEURS DE
NOTRE TERRITOIRE**

COMMENT ?

La force du Projet de territoire repose sur son mode d'élaboration collectif. Il se construit en associant les élus du territoire, communautaires et municipaux, les agents de la Communauté et des mairies, les habitants et l'ensemble des acteurs locaux qui font la richesse de notre territoire.

Trois grandes étapes rythment son élaboration

- 1** La réalisation d'un diagnostic territorial.
- 2** La définition des grandes orientations fixant les priorités pour le territoire.
- 3** La construction des stratégies précisant la manière de mettre en œuvre les grandes orientations retenues.

Outre le suivi opérationnel du projet, un comité de pilotage coordonne cette démarche. Il se compose du président de la Communauté, des vice-présidents et des maires du territoire.

“ Relever les multiples défis, économiques (en faveur de l'emploi), environnementaux, sociétaux...”





CALENDRIER D'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE



LUMIÈRE SUR SKLÉRJENN WAR

Notre territoire vu et vécu par un dirigeant d'une **entreprise industrielle**

Tanguy Le Bihan, dirigeant de l'entreprise Foil&Co

Foil&Co est une entreprise en pleine croissance, qui a développé un savoir-faire spécifique sur les marchés des sports nautiques de loisirs (production de foils, du prototypage à la vente).

> Un territoire avec une identité nautique.

> Une implantation dans une commune rurale, présentant une situation géographique intéressante en terme de logistique et d'accessibilité.

> Des conditions favorables pour une implantation : des locaux adaptés, des tarifs de location attractifs et un excellent accueil de la part de la population.

> Une stratégie d'entreprise en résonance avec le territoire : relocalisation d'une partie de la production, développement durable...





LUMIÈRE SUR SKLËRIJENN WAR

Notre territoire vu et vécu par un nouvel acteur dans le domaine de l'économie circulaire

Mona Yven,
chargée de projet
& **Patrice Lamour,**
directeur de
Valouest

Valouest, une jeune association implantée à Landerneau, se donne pour objectif de donner une seconde vie aux déchets issus du secteur de la menuiserie extérieure, en collaboration avec un public en insertion.

› Un territoire accueillant, un réseau important en matière d'acteurs de l'économie sociale et solidaire (Don Bosco, Relais Travail...).

› Une dynamique existante en matière de développement de filière en lien avec l'économie circulaire : G4DEC (démarche d'économie circulaire à l'échelle de quatre Communautés de communes du Pays de Brest), recycleries...

› Un marché porteur en terme de débouchés : importance des déchets de menuiserie mais également possibilités de développer d'autres flux comme la collecte des matériaux auprès des entreprises et des bailleurs sociaux.

Portrait du pays de Landerneau-Daoulas

Une localisation avantageuse, porteuse de dynamisme

Situé aux portes de la métropole de Brest, le pays de Landerneau-Daoulas bénéficie d'une accessibilité routière, ferroviaire et aérienne du territoire (carrefour des RN 12 et 165, 1^{ère} gare TER de Bretagne, proximité avec l'aéroport de Guipavas...).

Cette localisation favorable lui confère une spécificité majeure, gage d'attractivité.



Une croissance démographique continue

Deuxième intercommunalité du Pays de Brest en nombre d'habitants, la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas compte aujourd'hui 50 108 habitants.

Dans un contexte de ralentissement de la dynamique démographique du Finistère, la population du pays de Landerneau-Daoulas a continué à augmenter à un rythme soutenu accueillant chaque année près de 300 nouveaux habitants. Cette dynamique démographique n'est néanmoins pas uniforme sur l'ensemble du territoire.

Une localisation avantageuse, porteuse de dynamisme

Une attractivité du territoire notamment auprès des jeunes actifs

Les nouveaux ménages qui s'installent sur le territoire sont essentiellement de jeunes actifs et des familles avec enfants qui viennent chercher à la fois une position géographique stratégique entre les lieux de travail, une offre de logement abordable, un bon niveau de services et un cadre de vie privilégié.

Une production de logements en progression

Au cours des deux dernières décennies, la production de logements a fortement augmenté, consommant ainsi beaucoup de foncier.

Le parc de logements est composé à 50 % de logements antérieurs à 1980 ce qui implique des mises aux normes énergétiques et des adaptations aux modes de vie actuels.





Une dynamique économique forte, moteur du développement du territoire

Second pôle économique du pays de Brest, le pays de Landerneau-Daoulas compte plus de 18 000 emplois dont la moitié sur Landerneau.

Une offre d'accueil d'entreprises riche et diversifiée

La Communauté de communes a souhaité poursuivre son accompagnement du tissu économique à travers ses zones d'activité économique et La Maison de l'Entreprise. Cet environnement favorable à la création d'entreprises et à leur installation participe à cultiver son dynamisme économique.

Un cadre de vie et des marqueurs du territoire entre culture, nature et littoral

Le pays de Landerneau-Daoulas est un territoire de contrastes composé de 22 communes aux identités spécifiques et aux caractéristiques complémentaires : littorales, rurales, urbaines, périurbaines. Le nombre d'habitants au km² varie de 17 pour Saint-Éloy à près de 1 200 pour Landerneau. Cette pluralité constitue un atout et participe à son attractivité.

Des spécificités économiques particulièrement fortes

Le pays de Landerneau-Daoulas se caractérise par des atouts économiques historiques reposant sur trois grandes filières :

- l'agriculture, socle de la filière agro-alimentaire et du mouvement mutualiste (Groupama, Mutualité sociale agricole...),
- l'activité tertiaire, portée par les grands établissements commerciaux et les structures administratives,
- l'activité industrielle.

Ces piliers économiques participent fortement au rayonnement du territoire et à son dynamisme. Par ailleurs, d'autres filières économiques sont présentes sur le territoire et se développent (algues, économie sociale et solidaire, tourisme...) apportant de la diversité à l'économie locale.

Un bon niveau d'équipements et de services à l'échelle communautaire

Le territoire se caractérise par un maillage de services particulièrement dense et d'un bon niveau d'accessibilité. Landerneau, en tant que ville-centre, offre un certain nombre d'équipements et de services, attirant une population au-delà du territoire.

Les équipements scolaires, extrascolaires, sportifs, culturels... sont nombreux et plutôt bien répartis sur le territoire. Une offre d'enseignement supérieur est également présente sur Landerneau.

Le pays de Landerneau-Daoulas est plutôt bien pourvu en professionnels de santé et en structures de soins (hôpital, professionnels médicaux et paramédicaux, EHPAD...) mais des disparités géographiques et en termes de spécialités médicales existent au sein du territoire communautaire.

Une offre de services et commerciale à consolider

Malgré un bon niveau d'équipement à l'échelle communautaire, l'offre de services à la population et le tissu commercial sont fragilisés.

Cette situation concerne à la fois le centre-ville de Landerneau et les centres-bourgs des autres communes. Le maillage des services souffre parfois de l'évolution des modes de consommation, voire de difficultés d'accès à certains services de proximité.



Les grandes orientations du Projet de territoire

RENFORCER LA COHÉSION TERRITORIALE ET SOCIALE

› Consolider le maillage territorial des services à la population

La Communauté de communes agira en faveur du développement de l'appareil commercial en centre-ville et en centre-bourg et sur l'accessibilité des services existants à la population.

› Intégrer les enjeux du vieillissement

Afin de permettre à la population de bien vieillir, le pays de Landerneau-Daoulas s'attachera à adapter l'offre de logements et de services aux enjeux du grand âge.

› Améliorer les conditions d'accès aux services et aux dispositifs existants

La multitude de dispositifs d'accompagnement des populations fragilisées par des ruptures de parcours de vie sur le territoire ainsi que le manque de visibilité de ceux-ci peuvent aujourd'hui rendre complexe l'accès aux droits.

› Renforcer l'accès à la prévention et aux soins

La CCPLD s'est d'ores et déjà engagée dans diverses actions de prévention (Moi(s) sans tabac...) et, afin de garantir l'accès aux soins, elle souhaite, à travers son Projet de territoire, amplifier ce mouvement.

› Maintenir une vitalité locale forte

La collectivité pourra activer plusieurs leviers complémentaires : faire de la culture, du patrimoine et des loisirs un moteur d'attractivité des centres-villes et des centres-bourgs d'une part et soutenir la dynamique associative d'autre part.

› Adapter le parc de logements aux parcours résidentiels

Au-delà de la mise en œuvre des politiques existantes en matière de lutte contre la vacance et la rénovation du parc ancien, la collectivité agira en faveur de la diversification de l'offre de logements.

› Diversifier l'offre de mobilités sur le territoire

Afin d'apporter une réponse aux multiples enjeux de mobilités existants sur le territoire du pays de Landerneau-Daoulas, la Communauté de communes agira simultanément sur le renforcement de l'offre de transport en commun et de l'intermodalité ainsi que sur le développement des mobilités douces.

› Favoriser les coopérations, les coordinations et les mutualisations

Le renforcement de l'attractivité du territoire communautaire passe également par une meilleure coordination des acteurs du territoire et articulation entre l'action communautaire et communale.

MAINTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

› Accompagner les entreprises dans la prise en compte des enjeux sociétaux et numériques

La Communauté de communes accompagnera son tissu économique dans la prise en compte des changements de mode de consommation d'une part et dans le développement de nouvelles technologies d'autre part (numérique notamment).

› Renforcer l'économie de proximité

Le pays de Landerneau-Daoulas portera une attention particulière au développement de la consommation locale contribuant à la vitalité de son territoire.

› Soutenir le développement des filières économiques

Le tissu économique du pays de Landerneau-Daoulas demeure relativement varié mais plusieurs filières participent au rayonnement du territoire et à son dynamisme reposant notamment sur l'activité industrielle, la filière agro-alimentaire, l'économie sociale et solidaire...

› Préserver durablement la place de l'agriculture dans le territoire et conforter son fonctionnement

L'agriculture demeure aujourd'hui l'une des principales composantes économiques du pays de Landerneau-Daoulas et constitue un marqueur fort de son identité.

› Réunir les conditions nécessaires à l'accueil et l'accompagnement des entreprises et des entrepreneurs

La Communauté de communes développera un environnement favorable à la création d'entreprises et à leur installation sur le territoire.

ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

› Réduire l'empreinte carbone du territoire et les émissions de gaz à effet de serre

La CCPLD s'attachera à accompagner le développement des énergies renouvelables, favoriser la rénovation énergétique des bâtiments et à œuvrer à une diminution des mobilités individuelles en voiture.

› Tendre vers le 0 déchet

La Communauté de communes accentuera également les actions d'ores et déjà engagées pour tendre vers le « 0 déchet ». Plusieurs leviers complémentaires pourront être mobilisés à l'image du développement de l'économie circulaire et de la sensibilisation de la population.

› Modérer la consommation d'espace et lutter contre l'étalement urbain

Dans un contexte national de lutte contre l'artificialisation des sols, la Communauté de communes s'attachera à modérer sa consommation d'espace agricole et naturel.

› Préserver et restaurer la biodiversité et le patrimoine naturel

Le pays de Landerneau-Daoulas dispose de milieux naturels préservés et vivants, de la rade de Brest aux Monts d'Arrée couvrant une richesse et une diversité de paysages. La CCPLD souhaite préserver ces espaces naturels contribuant également au cadre de vie et à la vitalité locale.

Le saviez-vous ?

Sur l'ensemble des déplacements que nous réalisons quotidiennement, 8 déplacements sur 10 ont pour origine notre domicile et sont effectués dans un rayon restreint d'environ 6 km*. Pourtant, ces trajets sont pour la plupart encore réalisés en voiture, ce qui signifie que le changement de nos habitudes de déplacement est à notre porte !

Le changement climatique, l'épuisement des ressources naturelles et l'augmentation du prix du pétrole interrogent la dépendance accrue que nous avons à la voiture individuelle. La Communauté de communes souhaite être un acteur fort du changement des pratiques de mobilité du quotidien sur le territoire du pays de Landerneau-Daoulas. Les élus communautaires ont donc entamé l'écriture d'une nouvelle politique en matière de mobilité pour accompagner le développement de solutions alternatives à la voiture individuelle, en réponse aux besoins des habitants et des acteurs du territoire. Cette politique participe à l'aménagement durable de notre territoire en proposant une réponse locale à des enjeux de transition écologique planétaires.



**Vous souhaitez louer un Vélo à Assistance Électrique ?
Contactez-nous au 02 98 21 37 67.**

Pour asseoir cette nouvelle politique, les élus ont voté le transfert de la compétence mobilités des communes à la CCPLD. Cette compétence permettra de faire évoluer les services existants sur le territoire, tels que le service de bus Ar Bus, circulant aujourd'hui sur la ville de Landerneau. Elle sera aussi un outil pour accompagner les changements d'habitudes de mobilité par l'incitation à la pratique du vélo au quotidien notamment, ou d'imaginer des usages renouvelés de la voiture individuelle. La Communauté est déjà en route sur le sujet : une expérimentation d'un service de location de Vélos à Assistance Électrique a été lancée en mai 2021, destinée à faire tester aux habitants du territoire un mode de déplacement alternatif à la voiture individuelle, et ainsi encourager la transition vers des déplacements du quotidien plus durables.

* Enquête ménages réalisée par le Pays de Brest en 2018

INFOS PRATIQUES TITOUROÛ PLEUSTREK

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU- DAOULAS

- **Siège administratif**
Maison des services publics
59 rue de Brest
29800 Landerneau
Tél. 02 98 21 37 67
accueil@ccpld.bzh
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30
à 17h30

- **Service environnement**
Zone de Saint-Ernel
29800 Landerneau
Tél. 02 98 21 34 49
environnement@ccpld.bzh

AQUALORN

Rue de Saint-Ernel
Tél. 02 98 85 18 89
www.aqualorn.fr

DÉCHÈTERIES

- **Déchèterie de Plouédern :**
02 98 85 19 50

- **Déchèterie de Daoulas :**
02 98 25 92 60

Du lundi au samedi :
hiver (1^{er} nov. au 28 fév.) :
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
été (1^{er} mars au 31 oct.) :
de 9h à 12h et de 14h à 19h

DÉCHETS VERTS

Cinq aires de stockage des végétaux sont en libre accès 24h/24. Le dépôt est gratuit. Elles sont situées sur les communes de Pencran, La Forest Landerneau, Hanvec, Loperhet et La Martyre.

CLIC

- **Accueil téléphonique**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h
Tél. : 02 98 85 99 08

- **Accueil public**
Sur rdv à la Maison des Services
Publics de Landerneau ou au Pôle
des Services de Daoulas

OFFICE DE TOURISME

Place Général de Gaulle
29800 Landerneau
Tél. 02 98 85 13 09
tourisme@ccpld.bzh
www.tourisme-landerneau-
daoulas.fr
www.brest-terres-oceanes.fr
www.facebook.com/tourisme.
landerneau.daoulas

CONTACTS UTILES

Eau du Ponant : 02 29 00 78 78
Mission locale : 02 98 21 52 29
Pôle emploi : 39 49
Adil : 02 98 46 37 38
CAF : 3230
CPAM : 3646
Trésor public : 02 98 85 11 61

APPELS D'URGENCE

Médecin : 15
Sapeurs-Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
Violences sur les enfants : 119,
disponible 7j/7, 24h/24.
Violences conjugales : 39 19
écoute et accompagnement
(lundi au samedi 9h-19h) et 17
en cas de danger immédiat.



Et j'ai trié, trié
mon **VERRE**
dans le
Conteneur !



**LE VERRE
SE RECYCLE
À L'INFINI.**

**DÉPOSEZ SIMPLEMENT
VOS POTS ET BOCAUX
OU BOUTEILLES EN VERRE
DANS LES COLONNES
PRÈS DE CHEZ VOUS
POUR LEUR REDONNER
UNE NOUVELLE VIE !**



PAYS DE
**LANDERNEAU
DAOULAS**



www.pays-landerneau-daoulas.fr